

Activité 2

ÊTES-VOUS RESPONSABLE ?

Buts :

Se familiariser avec :

- l'évolution de la forme unique de démocratie canadienne au cours des années précédant la Confédération;
- des termes tels que gouvernement représentatif, gouvernement responsable, démocratie et d'autres concepts importants; et
- les raisons de l'évolution des gouvernements responsables, au Canada et ailleurs.

Directives :

1. Engagez une discussion sur la définition de gouvernement responsable et de gouvernement représentatif et sur les différences entre ces deux termes. (Voir entre autres le glossaire à la fin du guide.) Vous pourriez inviter le groupe à décider si le genre de gouvernement de leur école est responsable, ou représentatif.
2. La classe ou des groupes d'élèves devraient aborder les questions suivantes :
 - a) Quel est le genre de gouvernement au pouvoir au Canada de nos jours ?
 - b) Pourquoi, comme c'est le cas en Amérique du Nord, un gouvernement responsable *succède-t-il* souvent à un gouvernement représentatif ?
 - c) Est-il possible d'avoir une «véritable démocratie», c'est-à-dire permettant aux citoyens de se gouverner eux-mêmes, directement et équitablement ? Pourquoi ?
 - d) Quels sont les avantages de la démocratie représentative ?
 - e) Quels sont les inconvénients de la démocratie représentative ?
 - f) Comment l'interconnectivité, entre autre grâce à l'Internet, pourrait-elle conduire à une véritable démocratie (par ex. : chaque citoyen pourrait voter sur chaque question ou projet de loi qui le concerne) ? Les élèves aimeraient-ils un tel système ? Serait-il possible de le mettre en place ?
3. Demandez aux élèves de garder cette discussion à l'esprit en lisant de la documentation sur l'évolution de notre régime politique. En plus des ressources de la bibliothèque, il existe d'excellentes ressources en ligne, comme le site Web de *L'Encyclopédie canadienne* et les autres sites énumérés à la fin du guide.
4. À l'aide de cette information, demandez aux élèves de compléter la feuille d'activité, en indiquant pour chaque endroit et date de quelle manière ils se représentent la progression vers nos régimes politiques fédéral, provinciaux et territoriaux actuels en insistant notamment sur le rôle et les pouvoirs des représentants nommés par rapport aux représentants élus ainsi que sur les rôles et les droits du citoyen ordinaire.
5. Activité facultative (classes d'enrichissement et terminales) : Cause et effet – invitez les élèves à créer une liste d'événements qui mènent à une forme plus démocratique de gouvernement, puis à faire le lien avec l'actualité contemporaine sur la scène internationale. Où perçoivent-ils une tournure des événements semblables ? Des journaux, des magazines d'information et Internet peuvent aider les élèves à mener leurs recherches sur l'évolution de la démocratie et des gouvernements représentatifs.

Feuille d'activité

ÊTES-VOUS RESPONSABLE ?

En utilisant le format ci-bas, recréer le tableau et insérer l'information manquante.

	Changement dans les pouvoirs de la Couronne et du gouvernement	Changement dans le rôle des citoyens dans le gouvernement	Cause/ Événement déclencheur/ Personnages centraux
Nouvelle-Écosse, 1758			
Île-du-Prince-Édouard, 1773			
Nouveau-Brunswick, 1784			
Haut-Canada et Bas-Canada, 1791			
Terre-Neuve, 1832			
Amérique du Nord britannique, 1839			
Haut-Canada et Bas-Canada, 1841			
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Province du Canada, 1848			
Île-du-Prince-Édouard, 1851			
Nouveau- Brunswick, 1854			
Terre-Neuve, 1855			

Fiche de reponses : ÊTES-VOUS RESPONSABLE ?

	Changement dans les pouvoirs de la Couronne et du gouvernement	Changement dans le rôle des citoyens dans le gouvernement	Cause/Événement déclencheur/ Personnages centraux
Nouvelle-Écosse, 1758	Gouvernement représentatif accordé	Formation d'une assemblée élue	La Grande-Bretagne désirait réformer l'ancienne colonie française et la doter d'institutions britanniques et d'un caractère plus britannique. (En 1758 eut lieu la seconde des trois vagues de déportations des Acadiens.)
Île-du-Prince-Édouard, 1773	Gouvernement représentatif accordé	Formation d'une assemblée élue	La Grande-Bretagne fait pression sur l'Île-du-Prince-Édouard, qui est séparée de la Nouvelle-Écosse depuis 1769 afin qu'elle adopte les institutions du gouvernement britannique; le secrétaire d'État à Londres bloque l'adoption de lois sur la réforme agraire jusqu'à ce que l'Î.-P.-É. accepte de former une assemblée élue.
Nouveau-Brunswick, 1784	Créé en tant que colonie distincte de la Nouvelle-Écosse	Formation d'une assemblée élue	Nouvelle-Écosse après la Révolution américaine, apportant avec eux des traditions politiques qui se heurtent à celles de la colonie. Ces réfugiés souhaitaient former une nouvelle société fondée sur leurs propres valeurs. L'élite coloniale vivant à Halifax ne leur donne toutefois pas satisfaction. Les loyalistes font pression pour pouvoir fonder leur propre colonie, ce qui leur a été accordé par la suite.
Haut-Canada et Bas-Canada, 1791	Division de la province de Québec en Haut-Canada et Bas-Canada; permission de former un gouvernement représentatif	Chaque colonie disposait d'une assemblée élus. Le principe du « <i>no taxation without representation</i> » signifiait que l'assemblée devait approuver toutes les dépenses publiques.	L'Acte constitutionnel de 1791 visait à tenter de contenir ce qu'on percevait comme des excès démocratiques à l'origine de la Révolution américaine et de la perte de 13 colonies.
Terre-Neuve, 1832	Gouvernement représentatif accordé	Formation d'une assemblée élue	L'ancienne administration était faible et n'avait été mise sur pied que pour assurer la coordination des pêches. Elle n'était donc pas conçue pour diriger une colonie arrivée à maturité et était incapable d'apaiser les tensions ethniques, religieuses et sociales. Cette période correspond à une époque de réforme libérale en Grande-Bretagne.
Amérique du Nord britannique, 1839	Lord Durham recommande la création d'une province unie du Canada (le Canada-Uni) dotée d'un gouvernement responsable.	Le Parlement de Londres accepte d'unifier les deux Canadas mais rejette l'idée de gouvernement responsable proposée; il n'y eut aucune répercussion sur le rôle joué par les citoyens dans le gouvernement.	Le Rapport Durham sur les rébellions de 1837 et 1838.
Haut-Canada et Bas-Canada, 1841	L'union des deux Canadas en une seule province dotée d'une forme de gouvernement représentatif.	On accorde à la Province du Canada une législature unique élue composée d'un nombre égal de représentants pour le Canada-Est et le Canada-Ouest.	Acte d'union (1840)
Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick, Province du Canada; 1848	Gouvernement responsable accordé	L'exécutif est responsable devant l'assemblée qui contrôle les recettes.	La Grande-Bretagne commence à déléguer le pouvoir politique à ses colonies. Les dirigeants de chacune d'elles tentent d'obtenir un contrôle accru afin de régler eux-mêmes les questions et les problèmes locaux.
Île-du-Prince-Édouard, 1851	Gouvernement responsable accordé	L'exécutif est responsable devant l'assemblée qui contrôle les recettes.	Les métayers de l'Île tentent d'obtenir des pouvoirs afin d'imposer une réforme agraire aux propriétaires terriens (dont un grand nombre vivent en Grande-Bretagne et se soucient peu des intérêts des métayers).
Nouveau-Brunswick, 1854	Gouvernement responsable mis à l'épreuve	Les principes d'un gouvernement responsable sont finalement confirmés.	Le lieutenant-gouverneur nomme un juge sans avoir consulté le conseil, qui jouissait de la confiance de l'assemblée. Un des membres du conseil démissionne en signe de protestation.
Terre-Neuve, 1855	Gouvernement responsable accordé	L'exécutif est responsable devant l'assemblée.	La responsabilité ministérielle et l'auto-détermination sont d'importantes questions à l'ordre du jour, en particulier à la lumière de la controverse entourant les droits de pêche de la France autour de la péninsule nord et des tensions sociales, religieuses et ethniques constantes.